AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

217C1804
FR0000051807-FS0756

2 août 2017

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

TELEPERFORMANCE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 2 août 2017, la société NN Group N.V. (Schenkkade 65, 2595 AS The Hague, The Netherlands) a déclaré avoir franchi en baisse, le 28 juillet 2017, indirectement, par l'intermédiaire de sociétés qu'elle contrôle, le seuil de 5% des droits de vote de la société TELEPERFORMANCE et détenir 3 064 934 actions TELEPERFORMANCE représentant autant de droits de vote, soit 5,30% du capital et 4,99% des droits de vote de cette société[1], répartis comme suit :

	Actions	**% capital**	**Droits de vote**	**% droits de vote**
NN RE (Netherlands) N.V.	124 015	0,21	0	-
Movir N.V.	50 000	0,09	0	-
Nationale Nederlanden Schadeverzekering Maatschappij N.V.	61 191	0,11	0	-
Nationale Nederlanden Levensverzekering Maatschappij N.V.	2 829 728	4,90	0	-
NN Investment Partners B.V.[2]	0	0,00	3 064 934	4,99
Total NN Group N.V.	**3 064 934**	**5,30**	**3 064 934**	**4,99**

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions TELEPERFORMANCE sur le marché.

À cette occasion, la société Nationale Nederlanden Levensverzekering Maatschappij N.V. a franchi individuellement en baisse le seuil de 5% du capital de la société TELEPERFORMANCE.

[1] Sur la base d'un capital composé de 57 780 000 actions représentant 61 388 123 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

[2] Le nombre de droits de vote de NN Investment Partners B.V. ne reflète pas sa détention directe d'actions mais résulte d'un accord entre les entités contrôlées par NN Group N.V. selon lequel NN Investment Partners B.V. dispose d'une procuration pour exercer l'ensemble des droits de vote détenus par NN Group N.V.